

Faut-il être propriétaire pour participer au Conseil Syndical

Par ALDANGES5, le 14/04/2014 à 17:10

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si pour être membre d'un conseil syndical, il est nécessaire d'être soimême propriétaire.

En effet, le président du conseil syndical actuel est époux d'une copropriétaire, mais pas propriétaire lui-même.

Est-ce légal?

Merci par avance pour votre réponse.

Par aguesseau, le 14/04/2014 à 18:12

bjr,

un conjoint d'un copropriétaire peut être membre du conseil syndical. (article 21 de la loi de 1965 sur la copropriété). cdt